

Pro Mastic 2000™ (Type 1)

Faible teneur en COV



Adhésif haut de gamme à base de latex pour le carrelage

Pro Mastic 2000 est un adhésif **haut de gamme**, à faible teneur en COV, à base de latex, extrêmement crémeux, d'un blanc éclatant qui sert à l'installation intérieure de tous les carrelages muraux et des dallages à faible débit déambulatoire en milieu résidentiel (taille maximale des dallages 150 x 150 mm [6" x 6"]). Pro Mastic 2000 s'étale facilement, sèche rapidement et offre une excellente résistance à l'exposition prolongée à l'eau après séchage complet.

Usages

- ♦ Pour la pose, **SANS GLISSEMENT**, de carrelages muraux de toutes tailles jusqu'à 300 x 300 mm (12" x 12"); Pour les carrelages de plus forte taille, employer le mortier-colle Pro Superlite Mortar™;
- ♦ Convient à une grande variété de surfaces d'appui conventionnelles;
- ♦ Pour l'installation des carrelages muraux non-vitrifiés, semi-vitrifiés, vitrifiés et imperméables sur dessus de comptoir, enceintes de douche, contours de baignoire, murets pare-taches, etc;
- ♦ Excellente résistance au mouillage prolongé lorsque complètement durci à sec;
- ♦ Faible teneur en COV;
- ♦ Supérieur aux exigences normatives ANSI A 136.1, - TYPE 1;
- ♦ Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Supports convenables

- ♦ Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours)
- ♦ Blocs de béton ou de maçonnerie
- ♦ Panneaux d'appui en béton léger
- ♦ Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier
- ♦ Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement)
- ♦ Pour les dessus de comptoir et les planchers d'intérieur résidentiels à faible débit et strictement en zones sèches, un assemblage bien appuyé d'au moins 32 mm (1-1/4") d'épaisseur de panneaux de contreplaqué de sapin Douglas (ACNOR / CSA 121) de catégorie 'EXTERIEUR' certifié CANPLY (SELECT) ou (SEL-TF) posés en doublé.
- ♦ Carrelages de céramique existants (exclusivement à l'intérieur)*

*Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le « GUIDE DE PRÉPARATION DES SURFACES » de PROMA

Emballages

Bac de 1 L (1 pinte US) ; seau de 4 L (1,05 gal US) ; seau de 13,25 L (3,5 gal US)

Restrictions

- ♦ Ne pas employer pour le carrelage d'EXTÉRIEUR.
- ♦ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35°C (95 °F).
- ♦ Ne pas employer directement sur les panneaux de particules, d'aggloméré, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ni sur les produits de ragréage ou de surfacage à base de gypse ou tout support instable et non-approprié tel que le métal et les enduits de résines époxydiques.
- ♦ Ne pas employer pour l'installation de marbres verts et autres pierres naturelles instables qui réagissent au contact de l'humidité initiale des mortiers de pose. Pour ces marbres et pierres, employer **EXCLUSIVEMENT** le Pro Grout Xtreme™ ou le Pro Seal & Set™ (voir les fiches techniques respectives). Pour l'installation des marbres blancs ou de teintes pâles ou translucide, n'utiliser qu'un mortier-colle de couleur BLANCHE modifié aux polymères tel que Pro Superlite Mortar™ conçu pour les carrelages verticaux.
- ♦ Ne pas employer pour l'installation du carrelage de verre. Pour ce type de carrelage, employer plutôt un mélange de Pro Bond™ et d'additif Pro Bond Plus™ ou un mélange de Pro Quick™ et de Pro Quick Plus™ ; le mortier-colle Pro HPX™ ou Pro Superlite™ (voir les fiches techniques respectives).
- ♦ Ne pas employer pour installer des carrelages de porcelaine ou de faible absorption sur un carrelage existant ou un support étanche tel que la membrane Pro MBR™. Employer plutôt le mortier-colle Pro Superlite (voir la fiche technique du produit).
- ♦ Ne pas employer pour des installations qui seront en immersion, en zones d'humidité élevée ou en contact prolongé avec l'eau (e.g. les piscines, fontaines, douches communautaires, bains turcs, spa, etc.). Pour de telles installations, employer plutôt un mélange de Pro Bond et d'additif Pro Bond Plus ou un mélange de Pro Quick et de Pro Quick Plus ou le mortier - colle Pro HPX™ (voir les fiches techniques respectives).
- ♦ Ne pas employer ce produit s'il y a des conditions d'humidité élevée, hydrostatiques, chroniques ou récurrentes.

Préparation de la surface d'appui

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

- ♦ La surface portante doit être saine, solide, stable, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à .002 (1/4" dans 10'-0") près mais ne dépassant pas 2 mm / 305 mm (1/16" (pi.) lorsque mesurée à partir des points de crête de la surface, conformément aux exigences normatives ANSI A108.01.
- ♦ La surface doit être propre et exempte de poussière, d'huile, de graisse, d'enduit bitumineux, de cire, de peinture, de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de bouche-pores, de décoffrant et de tout résidu ou saleté pouvant empêcher ou réduire l'adhérence.
- ♦ Toute trace d'acide, d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisé ou enlevé.
- ♦ Les surfaces de béton doivent être saines, solides, complètement durcies et vieilles d'au moins 28 jours ; elles doivent être légèrement rugueuse et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po.car.) lorsqu'elles sont soumises à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- ♦ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- ♦ Le béton de soutien et d'appui doit être sec et exempt de conditions hydrostatiques ou d'humidité chronique. Effectuer un test d'émission d'humidité (ASTM F-1869) du béton avant de procéder à l'application du carrelage.
- ♦ Dépouiller les surfaces de béton lisses par un procédé mécanique approuvé par l'ingénierie (grenailage, scarification, ponçage, meulage, jet de sable, jet d'eau à pression, etc.) afin d'éliminer complètement la saleté, la peinture, les recouvrements mal collés et les particules lâches ainsi que pour profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence des produits de ragréage, de nivellement ou de pose des carrelages.
- ♦ Pour les carrelages de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale de la charpente ne doit pas permettre un affaissement ou une déflexion au-delà de 1/360 de la portée lorsque soumis à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb).



Béton

Contreplaqué de catégorie "Extérieur"

Vieux Carrelages



Pro Mastic 2000™ (Type 1) suite

Mélange

Aucun mélange nécessaire. Ce produit est prêt à être appliqué tel quel.

Mode d'emploi

1. Appliquer et étaler une couche suffisante d'adhésif à l'aide de la truelle ou la spatule dentelée recommandée.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que l'adhésif ne sèche ou ne se recouvre d'une pellicule, strier l'adhésif au fur et à mesure en raies continues avec le côté denté de la truelle de façon à établir une couche adhésive bien égale. Sur les murs et lambris, strier les raies de mortier dans le sens horizontal.
3. Ne pas étaler plus d'adhésif que ce qui peut être recouvert de carrelages dans une période de 20 à 40 minutes [i.e. environ 2 à 3 m² (20 à 32 pi.car.)]
4. Si l'adhésif a séché ou qu'une pellicule de surface sèche s'est formée, enlever l'adhésif et le remplacer par du frais.
5. Appliquer les carrelages avec fermeté en les pressant dans l'adhésif frais avec un léger mouvement de va et vient en sens transversal aux rainures afin de bien les aplanir et tapoter légèrement les carrelages pour s'assurer qu'au moins 85 % de la surface à l'endos du carrelage fasse contact avec l'adhésif.
6. Les carrelages doivent être enlissés à au moins 1/3 de leur épaisseur.
7. Nettoyer l'excédent d'adhésif des espacements et essuyer les bavures et les taches au fur et à mesure avant qu'elles ne sèchent.

Joints d'expansion et de contrôle

- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche dans tous les sens en long et en large avec le minimum de largeur et d'espacement requis selon les recommandations du Tile Council of North America, dessin de référence numéro EJ-171 du TCNA HANDBOOK FOR CERAMIC TILE INSTALLATION ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : En aucun cas, les joints de rupture ne devront être effectués en sciant les carrelages ou les pierres déjà installés. Poser le dallage jusqu'en bordure du joint, arrêter, tailler au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé de l'autre côté du joint. Bien gratter et nettoyer l'intérieur de l'espacement avant de continuer plus loin.
- ♦ NE PAS COMBLER LES JOINTS DE CONTRÔLE ET D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À ACCOMPLIR.
- ♦ Remplir les espaces d'un cordon compressible et d'un mastic de scellement flexible de marque reconnu dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du mastic.

Mûrissement et jointoielement

- ♦ Ne pas mettre les pieds sur le carrelage ou le dallage frais et interdire les zones fraîchement carrelées aux piétons pendant un minimum de 24 à 48 heures dépendamment des conditions de température et d'humidité. Si l'installation comporte des carrelages de basse absorption, 48 heures de séchage ou plus pourraient s'avérer nécessaires
- ♦ Protéger les murs, les lambris et les parois du mouillage, de l'impact et de la vibration pendant au moins 72 heures.
- ♦ Attendre au moins 24 heures avant d'effectuer le jointoielement.

Remarque : Dépendamment de la porosité, du format et du type de carrelage, des délais plus importants de mise hors service, de protection et d'attente d'avant jointoielement pourraient s'avérer nécessaires, surtout si la température est froide et décroissante et que le taux d'humidité relative est élevé.

Garantie

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

Données Techniques pour l'adhésif Pro Mastic 2000 [à 23 °C (73 °F) et à 50 % HR]

Temps d'affichage :	1 heure
Temps de séchage :	24 à 48 heures
Délai d'ajustement du carrelage :	40 à 50 minutes
Poids spécifique (g/ml) :	1,3
pH :	7 - 9
Couleur :	Blanc pur
Contenu en COV :	54 g/L
Couverture approximative (pour un bac de 1 L [1 pinte US]) :	
truelle à dents de scie (en V) de 5 mm (3/16")	1,3 m ² (14 pi ²)
truelle de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	0,7 m ² (8 pi ²)
Couverture approximative (pour un seau de 4 L [1,05 gal US]) :	
truelle à dents de scie (en V) de 5 mm (3/16")	5,2 m ² (56 pi ²)
truelle de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	2,8 m ² (30 pi ²)
Couverture approximative (pour un seau de 13,25 L [5 gal US]) :	
truelle à dents de scie (en V) de 5 mm (3/16")	17,2 m ² (185,5 pi ²)
truelle de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	9,3 m ² (106 pi ²)

Temps de Conservation

12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec.

Protéger du gel

Santé et Sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

Pour toute information:

Adhésifs PROMA Inc.

9801, Parkway, Anjou (Québec), Canada H1J 1B4

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

